

17 mars 2026

# Planifier l'intégration en français: retour sur les récents rapports

Comités de francisation de la FTQ



**COMMISSAIRE**  
à la langue française

# Principales publications 2025-2026

Mai	Évaluation de la francisation en milieu de travail
Octobre	Les étudiants internationaux et le français: bâtir pour durer
Novembre	Intégration à la nation québécoise: de la rencontre à l'adhésion
Mars	Concilier le français et l'économie

# Objectif de la présentation

Revenir sur les principaux défis auxquels nous faisons face pour faire du français comme langue commune dans les milieux de travail.

Résumer les axes d'intervention qui devraient être prioritaires pour le gouvernement.

# Le français comme langue commune

# Les objectifs de la Charte

**Langue d'accueil  
et d'intégration**

**Langue de  
communication  
interculturelle**

**Langue  
d'adhésion et de  
contribution à la  
culture distincte  
du Québec**

# Les principaux outils

**Francisation des  
entreprises**

**Cours de français  
gratuits**

**Exigence de  
français à  
l'immigration**

# Les défis

**Généralisation de  
la connaissance  
de l'anglais**

**Milieus d'accueil  
principalement  
anglophones**

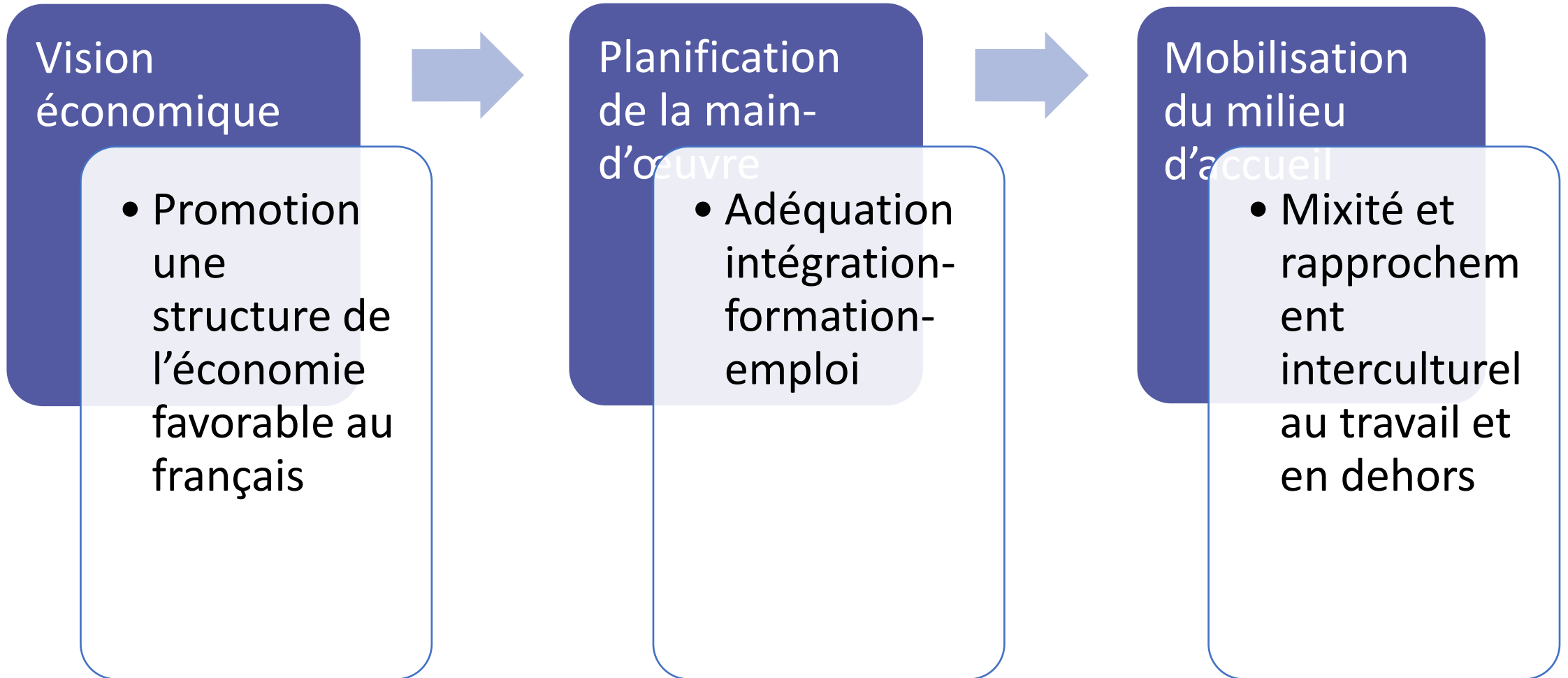
**Évitabilité de la  
culture  
québécoise**

# Message principal

Pour atteindre les objectifs de la Charte, les outils actuels ne suffiront pas.

L'intégration linguistique et culturelle doit être pensée de façon globale avec la politique économique, la politique du marché du travail et le développement régional.

# Une prise en compte globale



# La vision économique

# La vision économique

En intervenant dans l'économie, le gouvernement influence la situation linguistique.

Il faut que:

- la structure de l'économie favorise les tâches qui peuvent être réalisées en français;
- Les travailleurs souhaitent utiliser le français

Secteurs prioritaires où la vitalité du français est bonne:

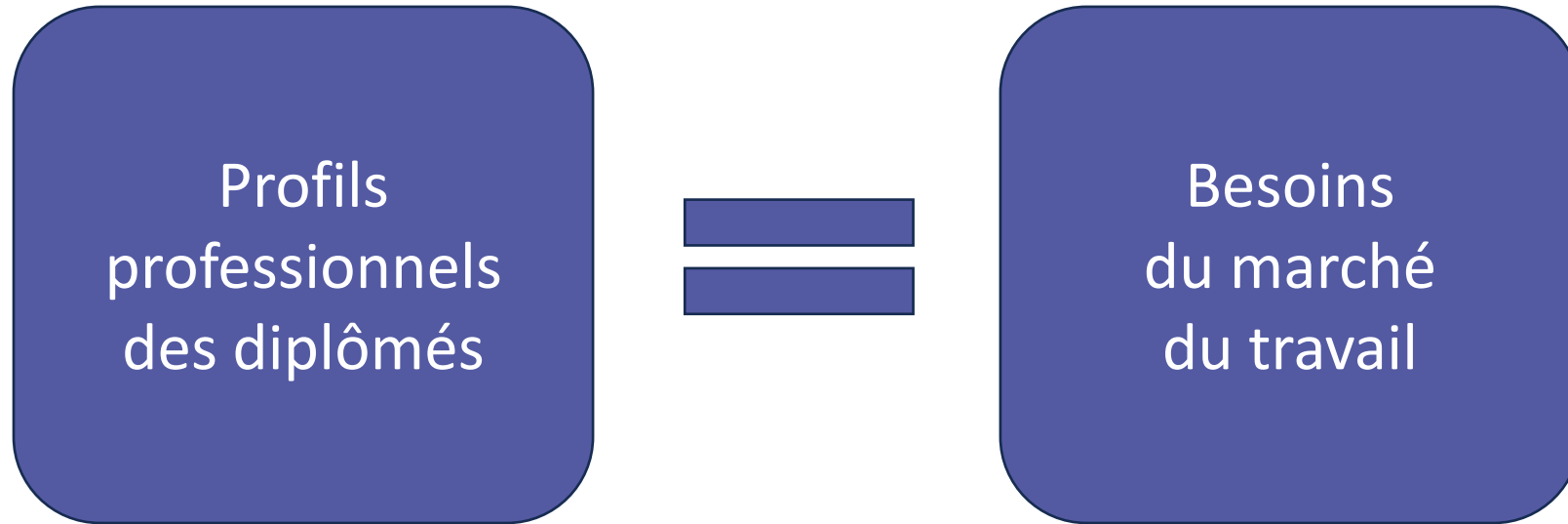
- Production d'électricité;
- Construction et fabrication.

Situation plus difficile dans:

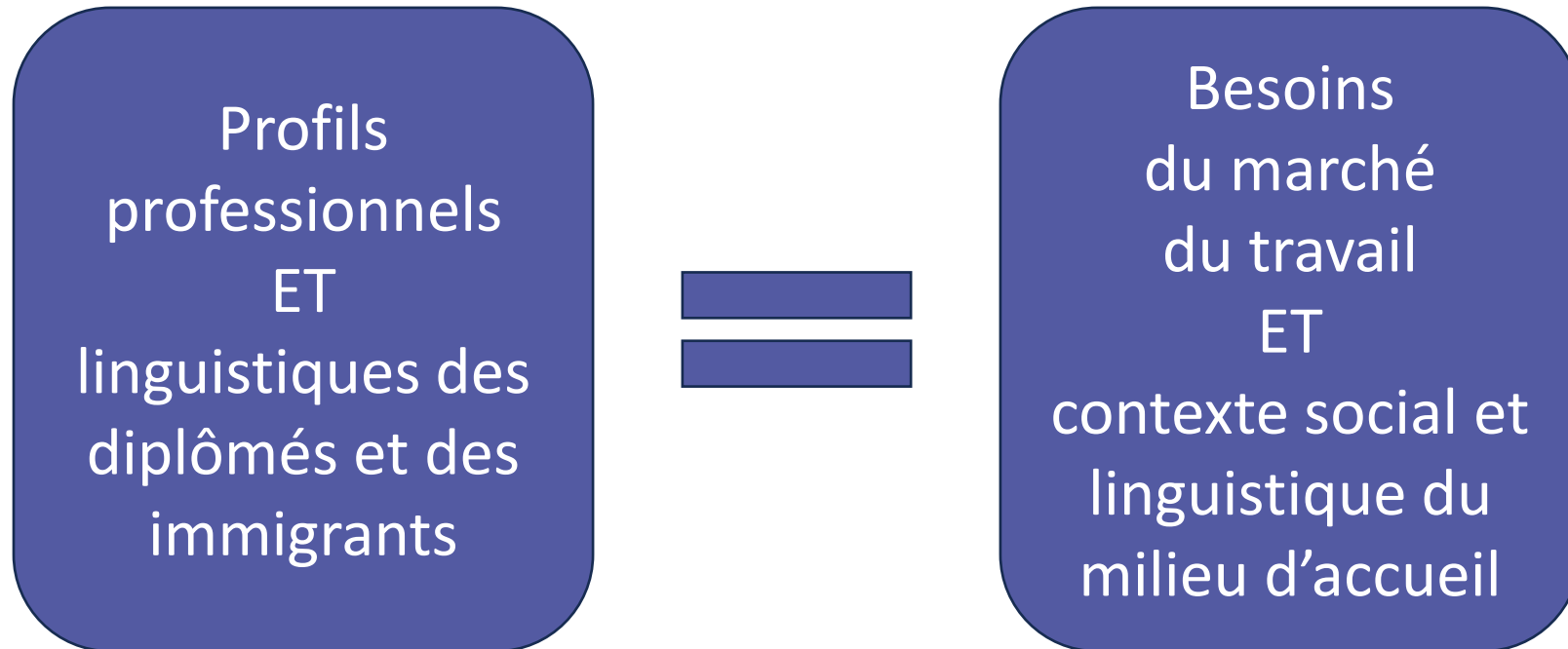
- Les services intégrés à l'échelle canadienne et internationale;
- Certains sous-secteurs de la fabrication (p. ex. aérospatial).

# L'adéquation intégration- formation-emploi

# Adéquation formation-emploi



# Adéquation intégration-formation-emploi



# Contexte

Déplacement vers un système d'immigration à deux étapes.

Rôle central:

- Employeurs;
- Établissements d'enseignement;
- Consultants et agents recruteurs.

# Enjeux

Recrutement alimenté par des acteurs ayant leur propre intérêt.

Absence de planification du passage du statut temporaire à permanent.

Messages ambigus sur la transition du statut temporaire au statut permanent.

# Enjeux d'intégration

- Des travailleurs et étudiants étrangers se sont engagés dans un parcours de francisation peu crédible:
  - Investissement dans des personnes qui avaient peu de chance d'obtenir la résidence permanente;
  - Insertion d'une part importante des travailleurs et étudiants dans des milieux principalement anglophones;
- Adéquation imparfaite entre les profils recrutés et les besoins régionaux à long terme (enjeu de rétention).

# Quelques solutions proposées

- Exiger un niveau minimal de français à l'entrée du marché du travail pour les travailleurs temporaires et les étudiants internationaux;
- Pour le recrutement des travailleurs étrangers, miser sur une approche collective basée sur une évaluation des besoins à long terme (p. ex. permis sectoriel);
- Pour le recrutement des étudiants internationaux, mettre sur pied un consortium pour la promotion et la préparation des études au Québec, puis viser une meilleure répartition des effectifs;
- Répartir les volumes d'admission à l'immigration par région et assurer une véritable planification à l'échelle régionale.

# La mobilisation du milieu d'accueil

# L'enjeu en résumé

La création de liens significatifs entre immigrants et non-immigrants est nécessaire pour faire naître un sentiment d'adhésion à la culture commune et assurer la circulation des contenus culturels québécois.

# Ce qui se fait

Éducation interculturelle (MEQ)

Programme d'accompagnement  
et de soutien à l'intégration  
(MIFI)

Programme d'appui aux  
collectivités (MIFI)

# Enjeux

Homophilie et segmentation  
sociale

Difficulté de mettre à l'échelle ce  
qui fonctionne

Faible prise en charge  
institutionnelle et mobilisation

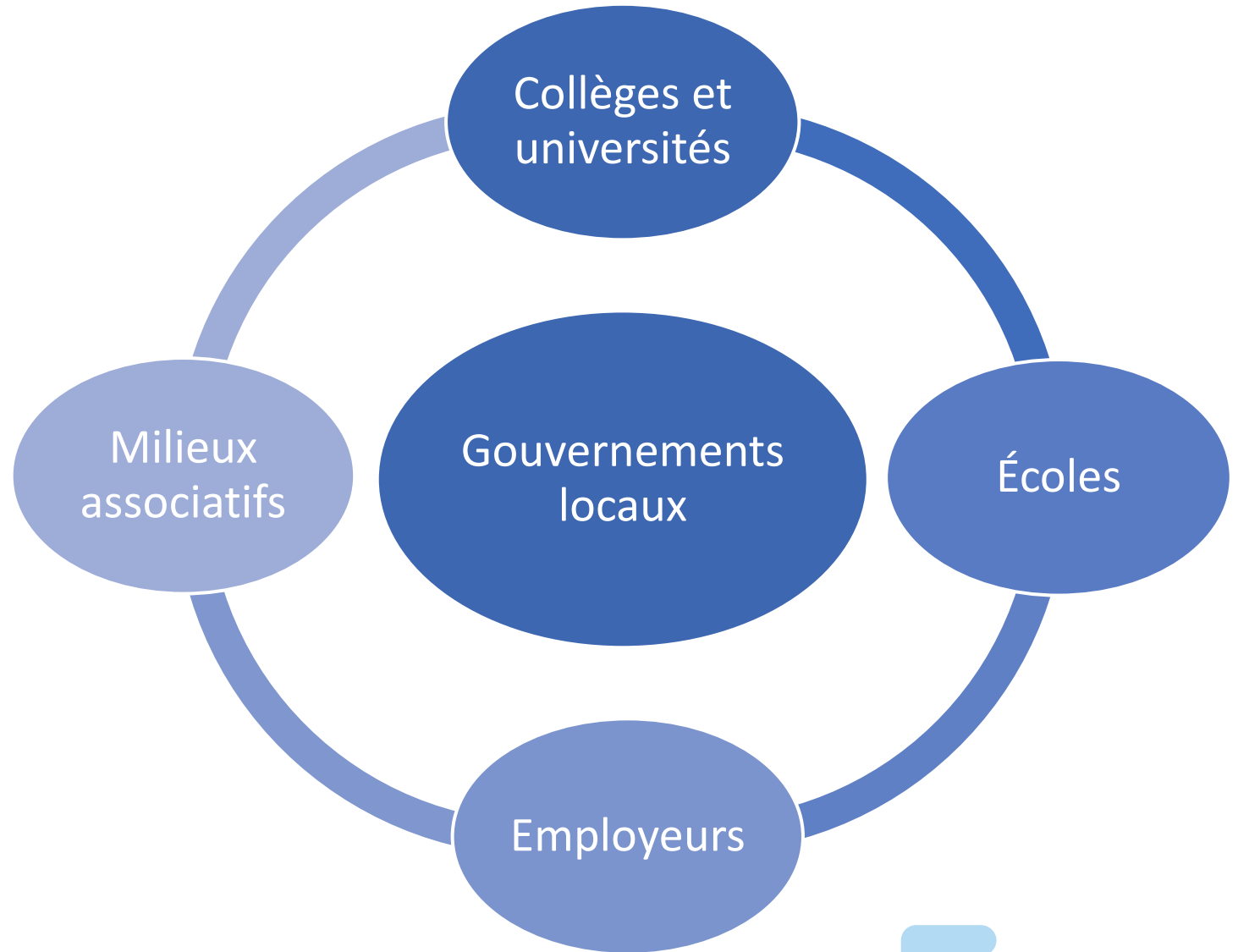
# Les objectifs de la politique d'intégration

**Faire de  
l'intégration une  
priorité de tous  
les acteurs**

**Accroître la  
mixité dans les  
milieux de vie**

**Mieux encadrer  
les contacts  
interculturels**

# Mobiliser l'ensemble des acteurs



Merci de  
votre  
attention!



FRANQUE n. et adj. apparaît  
dans la *Vie de saint Léger* (2<sup>e</sup> moitié  
comme nom (1050), issu du bas latin *fran-*  
*Pericus* n. m., emprunt au francique  
d'une peuplade germanique puis  
designé le peuple germanique qui oc-  
cupait les rives du Rhin et la partie maritime de la  
France et de la Hollande. On a donné le nom de  
Français aux Européens dans les ports du Levant (at-  
testé évidemment antérieur). Langue  
française (mélange de langues ro-  
manes et germaniques) → *lingua franca*.

testé comme sur-  
nom des Français», a  
été désigné aujourd'hui  
de façon hypothé-  
tique. Les mots sont passés en  
français (bas francique). Voir

emprunt (1599) au bas la-  
tin *francisca* «hache  
ou scie» → *secare* «couper»;  
a été prise (1940  
par le gouvernement de  
Vichy) → les Français étaient le

», apparaît  
dans une ordon-  
nance de

FRANÇAIS, AISE adj.  
dive (xviii<sup>e</sup> s.) de *franceis* (1080),  
*francois* (xii<sup>e</sup> s.), est un dérivé su-  
bas latin *Francia* «pays des Fran-  
gion de Gaule romanisée située au  
et qui fut occupée par les Francs (c-  
val *franciscus* «relatif à la France»,  
dérive de *Francus* (→ ① franc).

♦ L'adjectif signifie «qui est relatif à la  
habitants et à sa langue», l'entité jurico-  
englobant selon l'époque considérée des  
non métropolitains. Le mot est utilisé en  
hors de France, dans des emplois qui  
considérés comme pléonastiques qui  
(par ex. : *du vin français*); il peut avoir une  
culturelle et linguistique, non pas nationale  
*dien français*). Dans *langue française*  
s'applique à toutes les variantes parlées en France  
(usages régionaux) et hors de France. Dans  
conception normative de la langue, *français* se  
pour «qui appartient au "bon" français» (ce n'est pas  
*français*). ◊ La locution adverbiale *à la française*  
équivalent «à la mode française» (ex. : *jardin à la fran-  
çaise*). ◊ Le nom (m. et f.) désigne une personne de  
nationalité française, surtout de la métropole (f-  
hexagone), les autres emplois étant plus  
naturels ou acceptés. ◊ FRANÇAIS  
v. 1265, *parler français*) si  
çaise», qu'il s'agisse  
la langue offi-  
cution